



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0201

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Dispositif Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Techlid pour le programme d'actions 2014 sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneyre), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014**Délibération n° 2014-0201**

commission principale : développement économique

objet : **Dispositif Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Techlid pour le programme d'actions 2014 sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Techlid a été créée en 1988 dans le but d'animer le développement économique du nord-ouest de l'agglomération. Elle assure ainsi une présence de proximité auprès des entreprises de ce territoire sur les différentes dimensions de leur développement et elle développe des services interentreprises aux salariés.

Parmi les préoccupations quotidiennes des entreprises, notamment des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), figure la gestion des ressources humaines : problématiques d'embauche, intégration des nouveaux salariés dans l'entreprise, gestion prévisionnelle des emplois, organisation.

Pour répondre à cette problématique, l'association Techlid propose un accompagnement spécifique des entreprises TPE-PME sur ce volet "gestion des ressources humaines". Cette mission s'inscrit dans le dispositif régional plus général Securise'Ra qui, à travers la prise en charge financière de jours/consultants, permet à ces entreprises TPE d'élaborer un diagnostic individuel et puis de mettre en place les actions qui en découlent, sur les différentes thématiques suivantes :

- élaboration d'une stratégie ressources humaines (RH),
- condition de travail, pénibilité, sécurité, santé au travail,
- recrutement, intégration, fidélisation et reconnaissance des salariés,
- management,
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), développement des compétences, évolution professionnelle,
- organisation du travail,
- relation de travail, climat social, dialogue social,
- promotion de la diversité.

C'est dans le cadre de ce projet privé d'intérêt général que l'association sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine de Lyon pour contribuer à assurer ses missions de prospection et d'accompagnement des entreprises TPE-PME sur cette dimension spécifique.

a) - Objectifs

La territorialisation de l'action économique de la Communauté urbaine est une priorité dans sa stratégie de développement économique, car elle permet de mieux connaître les attentes et besoins des entreprises et d'apporter une réponse au plus près du terrain.

A travers la signature de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, qui comprend un volet spécifiquement dédié à la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises à une gestion des ressources humaines plus durable, la Communauté urbaine a souhaité s'associer au programme public d'intérêt général Securise'Ra, porté par la Région Rhône-Alpes.

Ce programme est l'un des axes opérationnels majeurs du plan régional pour l'emploi (PRE) délibéré par la Région en 2004, qui a fixé les grandes orientations pour mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion locale de l'emploi, la lutte contre le chômage et les exclusions et qui a organisé territorialement l'action de la Région sur l'emploi et la formation professionnelle.

C'est forte de son expérience en matière d'insertion à l'emploi et de formation sur le territoire du contrat territorial emploi formation (CTEF) Rhône ouest et sud, que l'association Techlid a formulé des propositions d'actions qui rencontrent les objectifs généraux de ces politiques publiques.

b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

Par délibération n° 2013-3863 du Conseil du 18 avril 2013, la Communauté urbaine a accordé 14 000 € à l'association Techlid pour l'année 2013 pour l'animation du dispositif Securise'Ra sur le territoire CTEF Rhône ouest et sud.

Pour l'année 2013 : 79 TPE et PME ont été mobilisées pour 61 accompagnements dont 2 en individuels et 51 en collectifs.

Les thématiques principales sont l'accompagnement des mutations, le management notamment de la génération Y, le recrutement.

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Objectif 1 : faire de l'entrée ressources humaines un levier de développement économique

- co-animer les commissions ressources humaines du CTEF pour renforcer les liens entre les besoins en ressources humaines des entreprises et la politique de l'emploi et de la formation conduite sur les CTEF,
- proposer aux entreprises du territoire un appui structuré en matière de gestion des ressources humaines, articulé avec les dispositifs existants sur le territoire en matière de formation professionnelle et d'emploi ;

Objectif 2 : accompagner et sensibiliser les entreprises à l'enjeu des ressources humaines

- *objectifs quantitatifs* : renforcer le contact avec les entreprises
- prospecter 50 entreprises,
- proposer un accompagnement individuel ou collectif, adapté à leur problématique pour 40 entreprises
- *objectifs qualitatifs* : accompagner les entreprises des filières prioritaires
- coordonner le déploiement des différentes actions territoriales,
- privilégier les entreprises sous traitantes en phase de restructuration liée à des paliers de croissance ou des réorganisations économiques, les jeunes entrepreneurs en développement ;

Objectif 3 : développer une expertise en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

- participer aux ateliers et aux réunions conduits conjointement avec les autres CTEF,
- faire un reporting des actions en cours et mutualiser les informations,
- respecter la charte de mise en œuvre des actions pour favoriser les actions collectives inter-CTEF, à vocation d'agglomération et renforcer les approches coordonnées et le travail en réseau.

Budget prévisionnel 2014 pour l'action Securise'Ra Techlid

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
achats et fournitures	4 400	Communauté urbaine de Lyon	14 000
services extérieurs	6 450		
charges du personnel	32 000	Région Rhône-Alpes	21 000
		Techlid	7 850
Total	42 850	Total	42 850

La Communauté urbaine a accordé à l'association Techlid, pour l'année 2013, la somme de 14 000 € pour la prospection et l'accompagnement RH des entreprises TPE-PME du territoire Rhône ouest et sud et souhaite reconduire, pour l'exercice 2014, sa contribution financière pour la mise en œuvre de cette action, à hauteur de 14 000 € pour l'association Techlid. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Techlid pour son programme d'actions 2014 concernant la prospection et l'accompagnement des très petites entreprises-petites et moyennes entreprises (TPE-PME) sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle de leurs emplois, à l'échelle des Conférences des Maires ouest, nord et Val d'Yzeron,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Techlid définissant, notamment, les conditions d'utilisations de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.